

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**
20/04/2026**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**
28/04/2026**Date de publication :**
28/04/2026**Le 27 avril 2026 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Valérie BÉLURIER, Gabriel BEUGIN, Jean-Luc CHARVET, Jean Georges CLAIR, Anne-Cécile GAGNE, Nathalie LAULAN, Virginie LEBET, Aurélie LELONG, Noémie LOUVRADOUX, Cédric MILHES, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMARY, Éric PLANTECOSTE, Sophie SUBIRATS, Jean-François TARIS, Jean-Christophe VIALA et Philippe VICENTE

Était représenté : -**Absent :** Olivier FORÊT**Secrétaire de séance :** Katia PÉDEMARY**DÉLIBÉRATION N° 2026-24****OBJET : Représentation de la Commune en justice**

M. le Maire indiquera aux membres du Conseil Municipal que la Commune peut être impliquée dans des instances contentieuses.

M. le Maire représente l'établissement en justice pour tous les degrés de juridiction mais la décision d'agir en justice relève de la compétence du Conseil Municipal.

Les impératifs d'une bonne gestion de l'administration et notamment d'exigence des règles de délai d'agir rapidement rendent souhaitable que M. le Maire puisse directement défendre les intérêts de la collectivité.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à :

- 1) intervenir en défense au nom de la Commune quel que soit l'ordre juridictionnel compétent (administratif, juridique, financier ou autre) et le degré de juridiction,
- 2) engager auprès de tout ordre juridictionnel les procédures d'urgence nécessaires à la défense des intérêts de la Commune,
- 3) ester en justice au nom de la Commune pour en défendre les intérêts quel que soit l'ordre juridictionnel et le degré de juridiction concerné.

M. le Maire soumettra les actions engagées à l'approbation du Conseil à l'occasion de la première réunion de l'assemblée suivant les dites actions.

POUR : 18**CONTRE : 00****ABSTENTION : 00**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-213300775-20260427-2026_24-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et an que d
Pour copie conforme.
En mairie, le 27 avril 2026

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Katia PÉDEMARY